

THÉORIES ET PRATIQUES PLURIDISCIPLINAIRES.

Pascal LABAZEE

Il existe de nombreuses et savantes études sur l'histoire des sciences sociales, et sur l'évolution "logique" qui incita chacune d'entre elles à se "scinder du tronc originel" ¹. A leur lecture et à celle des ouvrages fondateurs, on constate qu'une tentation courante dans la constitution des disciplines fut de réfuter - avec plus ou moins d'habileté - la spécialisation à laquelle elles participaient pourtant en s'autonomisant : elles affichent d'emblée leur prétention impériale, l'universalité de leur questionnement, ou la polyvalence de leur méthode. Ainsi l'économie politique ricardienne s'est-elle attaquée à la "formation de la valeur", notion qui une fois définie réfracte tout le corps social - salariés, capitalistes, propriétaires terriens - et détermine toutes les relations sociales ². Dans son Essai sur le don, Marcel Mauss ferme la boucle dominatrice de la sociologie - déjà bien engagée par la hiérarchisation des disciplines faite par Auguste Comte - sur le concept de "phénomènes sociaux totaux" où s'exprime à la fois et d'un coup tout un ordre social ³. Las, le même Mauss et sa sociologie furent avalés tout cru - mais de manière fort distinguée - par Cl. Lévi Strauss et l'anthropologie sociale, au détour d'un texte où ce dernier dégusta, au dessert, rien de moins que la linguistique, la science économique, le droit et la science politique : ces disciplines "ne sauraient prétendre à la généralité sinon grâce au concours de l'anthropologue seul capable de leur apporter des recensements et des inventaires qu'il cherche à rendre complet" ⁴.

On pourrait poursuivre l'exposé des prétentions disciplinaires par la raffe accomplie, au nom de l'histoire globale, par Fernand Braudel sur les "habits d'autrui, au vrai ceux des sciences sociales ses voisines" ⁵ ; ou par les curieuses et molles professions de foi d'une géographie sociale qui, placée "naturellement" à la confluence de toutes les connaissances catégorielles, nous assure de sa "vocation d'ensemblier" en se gardant de nous dire comment elle compte s'y prendre.

¹ M. Grawitz, *Méthode des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1984, p. 91.

² D. Ricardo, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, Paris, Flammarion, 1977, pp. 25-56.

³ M. Mauss, "Essai sur le don. Forme et raisons de l'échange dans les sociétés archaïques", in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1980, p. 147.

⁴ Cl. Lévi Strauss, *Anthropologie structurale deux*, Paris, Plon, 1973, p. 19.

⁵ F. Braudel, *Grammaire des civilisations*, Paris, Arthaud-Flammarion, p.29.

On entrevoit néanmoins, au travers de ces tentations fondatrices mais toujours vivaces de soumettre des disciplines connexes, l'urgence de questionnements neufs qui, surgie des pressions de l'histoire, éprouve le besoin d'imposer une démarche spécifique en incorporant des savoirs préexistants. Simultanément, ces prétentions dominatrices participent au "conflit des facultés" ; la dynamique proprement scientifique qui mène à la segmentation entre disciplines ⁶, n'est en effet jamais dégagée des enjeux institutionnels ⁷. C'est peut-être regrettable. Néanmoins, adopter une attitude naïvement oecuménique en plaidant pour un mélange de toutes les démarches - ce qui permet, au passage, d'engranger à bon compte les bénéfices d'une posture scientifique parfaitement désintéressée - ne répond à aucun des problèmes de définition d'objets et de méthode posés, de fait, par la pratique pluri-disciplinaire : la socio-économie n'est pas un peu de social plus un soupçon d'économie, mais une sociologie des pratiques économiques articulée à une économie des usages sociaux. Aussi, le piège tendu par chaque place forte des corps disciplinaires constitués réside peut-être moins dans les embuscades institutionnelles où risque de succomber le vaillant petit peuple des intellectuels qui militent pour la "raison pure", que dans le danger de restaurer à coup d'artifices, et de collages empiriques, l'unité des objets d'étude. La voie est étroite entre "l'ignorance réciproque" qu'entretient la mono-disciplinarité, et l'"engouement mondain capable de susciter des emprunts incontrôlés" ⁸. En pratique, les deux options ne sont qu'en apparence contradictoires, et il convient de balayer soigneusement devant la porte de la pluridisciplinarité avant de la pousser.

La pluridisciplinarité ne peut pas se réduire à des incursions hasardeuses dans des territoires multiples. C'est ce que rappelait fermement

⁶ Le fait que des enjeux historiques, sociaux ou politiques expliquent la naissance d'une discipline n'ôte pas à celle-ci son statut scientifique. Les catégories de l'économie politique, par exemple, n'apparaissent que lorsque le "sujet - ici la société bourgeoise moderne - est donné aussi bien dans la réalité que dans le cerveau" (K. Marx, *Introduction générale à la critique de l'économie politique*, Paris, Pléiade 1857 (1969), p. 262) ; tandis que les catégories de la critique de l'économie politique surgissent des dégâts sociaux considérables occasionnés par la révolution industrielle. Notons que d'autres disciplines, fondées sur des objets empiriques atemporels et empruntés au sens commun - la psychologie sociale, la sociologie biologique, la géopolitique, la morpho-psychologie, etc.. - n'ont eu qu'un écho passager ou sont condamnées à occuper les marges du champ scientifique et institutionnel.

⁷ Sur les fondements politiques et institutionnels de cette "contamination", voir P. Bourdieu, *Homo Academicus*, Paris, Ed. Minuit, 1984, pp. 55-96.

⁸ P. Bourdieu, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, 1973, p. 67.

E. Fauroux à propos de l'anthropologie économique : "*La raison logique qui fonde l'existence même de l'anthropologie économique suppose que le chercheur pratiquant cette discipline ne soit ni ethnologue, ni économiste, ni sociologue, mais qu'il soit à la fois ethnologue, économiste et sociologue. Il serait même dangereux, dans cette logique, d'envisager une collaboration étroite de chercheurs relevant de ces trois disciplines car, du fait de leur formation antérieure, ils pourraient avoir tendance à reconstruire des fragmentations que l'on veut avant tout éviter*"⁹. L'affirmation peut paraître abrupte, et provocatrice, mais a l'intérêt de manifester clairement une intention scientifique - il s'agit de faire de l'anthropologie économique une "*discipline*" et non une branche particulière de l'économie ou de l'anthropologie - et d'éliminer en conséquence le thème de la "*collaboration étroite*" et la pratique de l'empirisme et du "*bricolage méthodologique*" qui en dérivent. On est ici très loin des "*demi-savoirs*" produits par les mixages sans principe de notions et de démarches appartenant à diverses disciplines : chacune a en effet son histoire - ne serait-ce que l'histoire de ses concepts et de ses débats - qu'il faut au minimum connaître si l'on veut incorporer ses résultats. Il est vrai que le "*mouvement souterrain du délaissement théorique*", qui affecte l'anthropologie¹⁰ et d'autres matières encore, donne une large audience aux effets de connaissance que fabriquent ces incursions. Ainsi, la notion de transferts communautaires telle qu'employée en économie du développement¹¹ a rencontré un franc succès, reposant sur un credo vaguement sociologique où l'Afrique est définie comme un continent dominé par les "*solidarités*" et le primat des collectifs. Idem lorsque la sociologie renvoie les mécanismes d'accumulation des entrepreneurs africains à une interprétation psychanalytique d'où ne sortent, au final, que quelques métaphores peu opératoires¹².

A tout prendre, mieux vaut laisser à chaque discipline son lot d'"objets" et de méthodes, plutôt que de déplorer leur caractère partiel et d'emprunter sans précaution. Toutefois, dans le cas des sociétés africaines, le plaidoyer pour la cohabitation s'appuie sur deux arguments apparemment

⁹ E. Fauroux, "Anthropologie économique : un jalon abandonné sur une route nouvelle", in Collectif, *Approche anthropologique et recherche économique à l'Orstom*, Paris, Orstom, 1985, p. 63.

¹⁰ Cf. J. Copans, *La longue marche de la modernité africaine*, Paris, Karthala, 1990, p. 69.

¹¹ F.-R. Mahieu, *Les fondements de la crise économique en Afrique*, Paris, l'Harmattan, 1990.

¹² J.-P. Warnier, "La bigarrure des patrons camerounais", in J.-F. Bayart, *La réinvention du capitalisme*, Paris, Karthala, 1994, p.175-201.

fondés, qu'on retrouve dans tous les débats consacrés à la pluridisciplinarité, notamment aux liens entre sociologie et économie.

Le premier argument, prenant appui sur le constat - justifié - du faible outillage statistique disponible dans le continent, accorde en conséquence peu de valeur aux démarches d'ordre macro-économique ou démographiques ¹³. Cette aporie est dangereuse, puisqu'elle reconnaît implicitement qu'une bonne couverture statistique rendrait sans objet l'intrusion des enquêtes dites "qualitatives". Aussi, si l'on devait accorder du crédit à ce point de vue, l'urgence serait plutôt de renforcer le travail de mesure et de modélisation, non de le contourner. Que dire, de plus, des sociétés où la statistique ne fait pas défaut, sinon qu'elles pourraient alors se passer des approches anthropologiques dans nombre de domaines ? Or, un état statistique de la pauvreté dans les pays occidentaux ne fournit qu'une série d'indicateurs sur la pauvreté "*de situation*", et n'ôte en rien la pertinence d'une approche sur les "*misères de position*" qu'une sociologie bien armée peut seule étudier ¹⁴; pas plus qu'une Centrale des bilans ne peut suffire à dénouer toutes les combinaisons sociales à l'origine des fusions d'entreprises ou des prises de participation ¹⁵.

Le second argument renvoie à l'"*enchâssement*" de l'économie et du social dans les sociétés du tiers monde. Il est en effet exact que "*la primauté de l'économie comme facteur explicatif*" n'est guère apparente en Afrique comme dans tous les pays en développement ¹⁶. C'est du reste sur ce constat que l'anthropologie économique s'est bâtie, en particulier lorsque les sociétés rurales africaines rétives aux rapports marchands apparurent aux observateurs comme saisies par l'"*intérêt nu*" du capitalisme occidental ¹⁷. L'urgence scientifique qu'imposait les effets sociaux et politiques de la mise en "dépendance" des sociétés pré-capitalistes, mena alors vers une nouvelle

¹³ Voir par exemple les références d'un tel débat dans les contributions réunies par M. Agier, M. Le Pape, "Du ménage à la société domestique. Observer et interpréter," *Cahiers Pratiques sociales et travail* n° 20, 1993.

¹⁴ Cf. P. Bourdieu (Ed.), *La misère du monde*, Paris, Le Seuil, 1993.

¹⁵ Voir à ce sujet les divers travaux de P. Bourdieu et M. de Saint Martin, ou encore l'étude du capital des grandes entreprises ivoiriennes faites par Y.-A. Fauré, "Investisseurs ou courtiers ? Les politiciens dans les entreprises en Côte-d'Ivoire", *Politique africaine* n° 58, 1994.

¹⁶ Cf. par exemple C. Aubertin, "Interrogation autour des circuits du logement", *Cahiers Pratiques sociales et travail en milieu urbain* n° 16, 1991, p. 93.

¹⁷ Voir G. Dupré, P.-P. Rey, "Réflexions sur la pertinence d'une théorie de l'histoire des échanges", *Cahiers internationaux de sociologie*, n° XXVI, 1969.

approche inaugurée entre autres par Meillassoux, Terray, Rey et Dupré. Bien des "cas où la production et les échanges ne semblent pas réglés par le désir de maximiser le revenu" ¹⁸ ont ensuite été passés à la moulinette, tant par des anthropologues que par des économistes de formation, et l'on peut penser que ce courant est finalement parvenu à imposer une démarche propre et des concepts opératoires qui, même imparfaits, restent plus féconds que les plates contrées de l'empirisme monographique. Du reste, à la relecture de ces travaux - par exemple ceux consacrés au mouridisme -, on ne peut guère savoir qui était alors sociologue, anthropologue ou économiste de formation.

C'est bien, comme le rappelle J.-M. Gastellu, d'une "troisième voie" qu'il était - et reste encore - question : "*J'ai choisi une troisième voie, celle d'une anthropologie économique dans la lignée de Mauss, Leroy et de Bataille. Les concepts de phénomène social total, de raison primitive, d'économie générale, sont d'une grande portée. On peut les combiner de sorte que les faits économiques ne puissent être compris et interprétés qu'à la lumière de la rationalité d'une société locale*" ¹⁹. C'est au moyen de cette démarche que l'auteur définit pour la Côte-d'Ivoire la notion de *riche paysan*, par opposition au *petit capitaliste agraire* : le riche paysan évolue dans un espace économique, social et culturel préconstruit qu'il ne cherche pas à transformer. Il lui suffit de s'en accommoder et de "*bricoler*", au sens de Cl. Lévi Strauss ²⁰, afin de parvenir à son but. La notion montre que nous sommes loin du capitalisme agraire qui révolutionna en Europe les routines sociales, techniques et politiques de la production - quand il ne les trouva pas d'emblée transformées.

L'anthropologie économique a pourtant éprouvé bien des difficultés à s'abstraire des communautés villageoises et du commerce caravanier. Le rendez-vous avec l'urbain a été manqué. Est-ce à dire qu'en ville l'économique soit l'"instance déterminante" et que la démarche sociologique ou anthropologique n'y a pas sa place ? Il est probable que l'anthropologie économique, vite engagée dans l'impasse théorique de

¹⁸ Ph. Couty, "Trente ans d'anthropologie économique chez les économistes de l'Orstom", in Collectif, *op. cit.*, p. 12.

¹⁹ J.-M. Gastellu, *Riches paysans de Côte-d'Ivoire*, Paris, l'Harmattan, 1989, p. 8.

²⁰ "Le bricoleur est apte à exécuter un grand nombre de tâches diversifiées, mais à la différence de l'ingénieur, il ne subordonne pas chacune d'elles à l'obtention de matières premières et d'outils, conçus et procurés à la mesure de son projet : son univers instrumental est clos", Cl. Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962, p. 29.

l'inexorable "*pouvoir de domination du capitalisme*" sur les sociétés agraires et dans la confection de l'annuaire des diverses formes de la dépendance ²¹, n'ait vu dans les villes que l'un des lieux où se décide et s'effectue l'exploitation. De sorte que les citoyens, à la différence des villageois, seraient, supposés poursuivre des buts strictement économiques par des moyens non moins strictement économiques. On le voit, par exemple, dans la manière dont Cl. Meillassoux traite la ville dans son rapport à l'économie de subsistance des Gouro de Côte d'Ivoire, ou dans ses travaux sur les migrations tournantes : elle est le site de toutes les transformations marchandes et des rationalisations économiques ²² imposées par le capitalisme. Pareillement chez E. Terray, avec un brin de dogmatisme structuraliste en plus.

Il semble néanmoins que subsiste un malentendu sur la notion d'"*enchâssement*" - ou si l'on préfère sur les "*relations de détermination*" entre l'économique, le social, le culturel - qui dépasse largement les débats canoniques de l'anthropologie marxiste. Nulle part en effet l'institutionnalisation et la rationalisation des champs politique, juridique, religieux, artistique, etc., n'a permis la naissance du Grand marché autorégulateur évoqué par Polanyi ²³. Partout le "*moyen mange la fin*" ²⁴ et l'épopée exemplaire de Bernard Tapie, ou la multiplication des "affaires" politico-financières en Europe, devrait achever de convaincre que les mécanismes objectifs de la domination économique dans les sociétés industrielles, éprouvent autant qu'ailleurs le besoin d'être euphémisés et d'en passer par le politique. En d'autres termes, toute pratique économique repose sur une économie des "*conversions*", où le capital économique se métamorphose en d'autres formes de capital pour assurer sa reproduction. Les logiques économiques sont elles aussi "*métisses*" - pour reprendre l'expression de J.-L. Amselle -, et il paraît inutile de se "*demander ce qui est premier*" dans l'économique et le social, aussi bien dans les sociétés africaines qu'occidentales ²⁵. L'entrepreneur, autant d'ailleurs que le migrant africain, ne cesse pas de soumettre les moyens extra-économiques - parenté, communauté religieuse, pouvoirs locaux - à ses visées économiques d'accumulation de richesses, de même que les capitaines d'industrie ne cessent de faire valoir leurs placements dans les champs politique, artistique,

²¹ G. Dupré, *Un ordre et sa destruction*, Paris, Orstom, 1982, p. 11.

²² Cl. Meillassoux, *Anthropologie économique des Gouro de Côte-d'Ivoire*, Paris, Mouton, 1964.

²³ K. Polanyi, *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 1972, pp. 102-112.

²⁴ P. Bourdieu, "Les modes de domination", *Le sens pratique*, Paris, Ed. Minuit, 1980, p. 226.

²⁵ J.-L. Amselle, *Logiques métisses*, Paris, Payot, 1990, p. 248.

ou sportif pour célébrer la grandeur de leur entreprise. Tout repose sur "*la violence symbolique, violence douce, invisible, méconnue comme telle, choisie autant que subie, celle de la confiance, de l'obligation, de la fidélité personnelle, de l'hospitalité, du don, de la dette, de la reconnaissance, de la piété, de toutes les vertus en un mot qu'honore la morale, s'impose comme le mode de domination le plus économique parce que le plus conforme à l'économie du système*"²⁶.

Il existe néanmoins une différence essentielle entre les pratiques économiques, occidentales et africaines, de "*conversion*" de capital : alors que les industriels européens ont pour l'essentiel travaillé à soumettre les institutions politiques, juridiques, etc., à leurs objectifs économiques, faisant ainsi oeuvre d'"*ingénieurs*", les entrepreneurs africains n'en sont encore qu'au stade du "*bricolage*"²⁷. De sorte que les coûts de conversion et les profits économiques attendus sont différents. En Afrique par exemple, et dans la mesure où les champs extra-économiques n'ont pas été modélisés par les promoteurs, le taux de retour des placements, politiques par exemple, est parfois si élevé qu'il donne à l'accumulation un caractère discontinu. La fin est partout mangée par les moyens ; mais avec plus ou moins de gourmandise.

La mise en oeuvre de programmes d'ajustement structurel en Afrique, destinés à forcer le passage de la rente au marché, pourrait bien sûr aboutir à une séparation des sphères économique et politique, et par là rendre inutiles les conversions politiques des capitaux économiques. Cependant, l'expérience des programmes néo-libéraux en Europe laisse penser le contraire : en exacerbant les concurrences industrielles et commerciales, le libéralisme rend plus nécessaire encore, et plus profitable

²⁶ P. Bourdieu, *op. cit.*, p. 219. On regrette que Bourdieu, après avoir fait référence aux études de K. Polanyi sur les *mécanismes objectifs et institutionnalisés du marché autoréglé*, ait cru nécessaire de distinguer entre les sociétés industrielles et les sociétés pré-capitalistes du point de vue du degré d'objectivation du capital et de l'économie des conversions, alors que Polanyi n'accorde au One Big Market qu'une existence très éphémère et date sa disparition de la grande crise de 1929. D'autant que Bourdieu s'est lui-même attaché à montrer l'ensemble des stratégies entrepreneuriales qui, en Europe, ne font pas l'économie des domaines politique ou parentaux ...

²⁷ Toutefois, il est possible que l'irruption récente des grands commerçants et manufacturiers dans la sphère politique, liée aux "*transitions démocratiques*", soit le signe d'un contrôle direct des entrepreneurs sur les politiques économiques elles-mêmes, Cf. P. Labazée, "Avant-propos", *Politique africaine* n° 58, 1994.

aussi, le détour par l'État. C'est vrai en Europe où les connivences entre les capitaines d'industrie et les appareils politiques sont de plus en plus visibles ; comme en Afrique où les privatisations et dérèglementations ont renforcé les liens entre les pouvoirs et leurs clients.

On trouvera dans l'étude de M. Agier une approche novatrice de l'économie des conversions appliquée aux commerçants soudanais de Lomé, reprise ensuite dans bien d'autres travaux. Ici, les "*profits des entrepreneurs ne sont pas systématiquement transformés en capital économique*", et l'auteur analyse en détail les placements des *Alhazai* dans la parentèle, la clientèle, l'islam²⁸. Une économie des relations sociales est ainsi élaborée dans laquelle ces promoteurs sont rattachés aux champs pertinents du point de vue de leur activité. En revanche, l'ouvrage laisse la boucle ouverte faute d'une économie des pratiques sociales marchandes : les variables strictement économiques - vitesse de rotation du capital, coût du crédit, rendement des placements - ne sont pas abordées alors qu'elles conditionnent la nature des liens sociaux et confessionnels. Il est vrai que la question de l'efficacité marchande, et plus encore de la capacité des entrepreneurs africains à accumuler selon les canons wéberiens, ne sera posée en Afrique que quelques années après la parution de l'ouvrage. Peu importe : cette étude a déplacé la question du "*primat*" de l'économie dans les sociétés rurales vers celle, autrement plus significative du point de vue de la pratique des agents, de la conversion des capitaux dans le monde urbain.

A partir d'un truisme passablement répandu - "*l'enchâssement*" de l'économique et du social, qui reste l'un des arguments-clé des partisans des emprunts incontrôlés et sans principe à différentes disciplines -, on aperçoit au bout du compte l'intérêt et l'urgence d'une "*économie des conversions*" à laquelle économistes et anthropologues semblent d'ailleurs de plus en plus sensibles. L'enlisement africain dans l'univers des rentes n'a en effet jamais été aussi fort, et l'on doit admettre que le "*destin*" des sciences sociales s'en trouve affecté : elles sont l'un des moyens par lesquels s'expriment, à certains moments de l'histoire des sociétés, "*les courants radicaux et la conscience critique que (les) formes d'organisation ont suscité*"²⁹.

Une *troisième voie* reste donc nécessaire. Elle repose d'une part sur la construction d'objets dégagés de tout statut ontologique et empirique, qui ne doivent rien à la seule évidence - que celle-ci résulte de la perception des

²⁸ M. Agier, *Commerce et sociabilité. Les négociants soudanais du quartier zongo de Lomé (Togo)*, Paris, Orstom, 1983.

²⁹ R. Stavenhagen, "Comment décoloniser les sciences sociales appliquées", in J. Copans (Ed.), *Anthropologie et impérialisme*, Paris, Maspéro, 1975, p. 407.

agents observés ou de l'intuition du chercheur. Au sens littéral, il n'y a donc pas d'objets "réels" préconstruits par la perception : il n'existe pour tout objet de science que des systèmes de relations construites expressément ³⁰, en relation avec des situations historiques ou sociales singulières. Elle suppose d'autre part des méthodes appropriées, qu'elles soient quantitatives ou non, susceptibles de valider ou d'invalider la pertinence de l'objet construit. L'analyse quantitative y tient une place importante puisque, par exemple, les mesures des placements et profits liés aux conversions exigent le recours à des techniques comptables ajustées aux objets d'étude et aux "*choses comptabilisables*". Les méthodes quantitatives de gestion ont donc leur place, une fois révisées. Il en va de même pour l'observation directe, ou "participante" qui permet d'identifier la nature des conversions. Néanmoins, elle ne peut se résumer en une technique d'extorsion de "*propos*" aux enquêtés afin de leur conférer un quelconque pouvoir explicatif. Il est par exemple évident que l'analyse de Ph. Couty sur la doctrine du travail chez les Mourides, ou que la "*structure générale*" du système confrérique étudiée par J. Copans ³¹ n'auraient pu être faite à partir des seuls comptes-rendus des explications fournies par les marabouts et taalibe. La reformulation en langue scientifique de ce que les agents expliquent au premier degré, est une pratique d'autant plus trompeuse - et un tentation courante - que l'intimité avec l'enquêté engage le chercheur dans le monde des connivences sociales et verbales où l'agent se met en scène avec d'autant plus de complaisance que son public lui est acquis ³². Elle suppose enfin qu'un système d'interprétation soit établi au moyen de concepts appropriés à l'objet d'étude construit. Les concepts "*ouverts*", traversant différentes disciplines, sont de ce point de vue extrêmement productifs - investissement, conversion, placement, crédit, transfert, etc.

La production urbaine, et plus généralement toutes les pratiques citadines à incidence économique - consommation, endettement, gestion du budget des ménages, peuvent être étudiées sous l'angle de l'économie des conversions, qui suppose simultanément une économie des pratiques sociales, et une sociologie des pratiques économiques. Il faut reconnaître

³⁰ P. Bourdieu, *op. cit.*, 1968, p. 52.

³¹ J. Copans, Ph. Couty, J. Roch, G. Rocheteau, *Maintenance sociale et changement économique au Sénégal*, Paris, Orstom, 1972.

³² Il faudrait relire le *Journal d'ethnographie* de B. Malinowski (Paris, Seuil, 1985) pour s'assurer que l'observation participante n'a rien à voir avec la connivence, et qu'elle repose au contraire sur une distance plus ou moins contrôlée par le chercheur. Voir aussi - navré d'y revenir avec insistance - la notion d'"*objectivation participante*" exposée par P. Bourdieu, *Réponses*, Paris, Le Seuil, 1992, pp. 224-231.

que l'activité économique urbaine entretient différents rapports avec l'ensemble des pouvoirs présents en ville, à commercer par le pouvoir d'État. Aussi la politologie s'est-elle la première intéressée par la manière dont les autorités étatiques contrôlent le champ économique via l'attribution de rentes, et a participé pour beaucoup à une meilleure compréhension de la sphère haute de l'accumulation - depuis le "*capitalisme de couloir*" et les pratiques maffieuses jusqu'aux mécanismes de promotion économique d'hommes politiques ³³. Elle a accompli cette tâche en s'appuyant sur des études de sociologues et d'économistes ³⁴, mais en conservant à chaque moment l'unité de sa discipline et la singularité de ses concepts - *chevauchement, bourgeoisie mixte*, etc.. Néanmoins, conçue pour établir les liens entre l'État néo-patrimonial et la sphère haute de l'activité économique, la science politique n'aborde que l'un des aspects des stratégies et des dynamismes entrepreneuriaux. En conséquence, l'économie des conversions pratiquée par ces promoteurs n'est que très partiellement abordée, l'État n'étant pour eux qu'un des lieux possibles des "*détours de production*" ³⁵. On notera du reste qu'une reformulation plus économique des acquis de la science politique ont peu à peu mené J.-F. Bayart du concept d'"*illusion bourgeoise*" à celui de "*réinvention du capitalisme*", ce qui n'est pas rien. Mentionnons aussi une étude récente de Y.-A. Fauré, qui faisant oeuvre de sociologie économique - dont on peut voir qu'elle est à l'opposé de la molle technique de l'emprunt disciplinaire, qu'elle établit en permanence la distance avec les enquêtés et a recours à des méthodes statistiques d'objectivation - analyse minutieusement les logiques sociales de l'accumulation extensive ³⁶. En d'autres termes, le passage à une sociologie (anthropologie) économique reste le seul moyen de découvrir, pour les divers segments de l'activité économique urbaine - secteur dit "moderne", secteur intermédiaire, production domestique - les divers usages de la conversion.

³³ Parmi les nombreux textes qu'on pourrait citer, on se limitera à J.-F. Bayart, "L'invention paradoxale de la modernité", in J.-F. Bayart (Ed.), *La réinvention du capitalisme*, Paris, Karthala, 1994, pp. 9-43.

³⁴ Voir par exemple comme J.-F. Bayart s'empare de différentes études anthropologiques, notamment celles de J.-L. Amselle sur le Mali, et les soumet à la critique de la science politique, "L'illusion bourgeoise", *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989, pp. 119-138.

³⁵ Cf. E. Grégoire, P. Labazée, "Introduction", in E. Grégoire, P. Labazée, *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest*, Paris, Orstom-Karthala, 1993.

³⁶ Y.-A. Fauré, *Petits entrepreneurs de Côte-d'Ivoire. des professionnels en mal de développement*, Paris, Karthala, 1994.

C'est l'état du champ économique africain qui appelle la nécessité d'une "troisième voie", disons une pluri-disciplinarité contrôlée. La généralisation de l'univers des rentes a en effet pour conséquence d'allonger les détours politiques, sociaux, religieux du capital économique. Le "froid calcul" des pratiques capitalistes ne peut en conséquence s'exprimer qu'aux marges de l'économie, dans des régions peu ou mal contrôlées par les États. Le passage de la rente au marché, que les recettes néo-libérales et la conditionnalité démocratique n'ont pu imposer, pourrait être mieux cernée par des études sur les divers groupes dont les stratégies de bien-être ou de survie sont porteuses de la "réinvention du capitalisme" : migrants, exclus de l'État-providence, entrepreneurs non dépendants du pouvoir, jeunes déscolarisés, etc.. De plus, l'analyse des espaces rentiers reste à faire : la diversité des positions de rente et des modalités de formation, de répartition et de réalisation restent encore largement méconnus comme le sont, en conséquence, les conditions économiques et sociales de leur dépérissement.

De ce point de vue, une convergence entre les intérêts des économistes et des sociologues peut être établie, à la double condition que les "objets d'étude" soient construits ensemble, et que soit abandonnée la tentation de cohabiter sur des objets empiriques. Ainsi, faire un peu d'économie et de sociologie autour d'un domaine d'activité - par exemple la filière du textile - ne se justifie ni par l'"objet", ni par la démarche : les domaines de compétences ne feront que s'effleurer au moment de la transaction monétaire entre consommateurs - domaine du sociologue - et producteurs - domaine de l'économiste.

Une autre approche est pourtant possible. Par exemple, la dimension économique de la consommation vestimentaire ne peut se comprendre qu'après avoir étudié comment évoluent, en période de crise, les stratégies de distinction sociale que le vêtement manifeste, et situé plus généralement la place de cet enjeu spécifique dans l'ensemble des consommations distinctives. Dans les limites d'un budget familial, la "distinction" définit la demande : quantité globale, nature des textiles demandés, substitution dans la gamme, prix. Inversement, la sociologie a besoin d'évaluer les effets monétaires de ces pratiques distinctives : montant des dépenses de consommation, endettement, mesure des budgets individuels et collectifs. Qualifier la demande revient ainsi à faire une sociologie des actes de consommation, et une économie des pratiques sociales qui en dérivent. Ainsi constitué, l'objet de recherche s'est d'une part passablement éloigné de toute notion de "filière", a d'autre part incorporé les enjeux et urgences des pratiques contemporaines - comment s'expriment des différenciations sociales en période de baisse des revenus ? -, appelle enfin des méthodes et concepts adaptés.

Il en va de même pour l'offre de textiles, dont les déterminants économiques - circuit d'achat et de vente, organisation des réseaux, niveau de concurrence, marge, etc.. - se créent au travers des stratégies de " conversion " dans des champs non-économiques : avec qui puis-je passer un arrangement pour faciliter mon commerce, à quel prix, comment me constituer un réseau sûr de vendeurs, de quelle autorité puis-je me prévaloir pour créer les meilleurs conditions de mon commerce, etc..

Une réflexion plus approfondie est bien sûr nécessaire pour cerner le rapport entre ce qu'il est important d'étudier - définir les urgences qui s'imposent à la recherche, dans le cas précis d'une économie sous-régionale qui se décompose à l'extrême périphérie de l'économie mondiale -, la manière d'étudier ces objets - étant entendu que la pluridisciplinarité n'est, bien souvent, qu'un leurre extrêmement sympathique mais dépourvu de fondement scientifique -, et les concepts opératoires pour rendre compte des domaines abordés. Quelques pistes ont été ici évoquées, qui n'épuisent pas le sujet. Néanmoins, elles méritent peut-être qu'on s'y arrête quelques instants, même - et surtout - s'il faut conclure au bout du compte qu'elles sont des impasses.

les cahiers

n° 21 - 1994

OBJETS, TERRAINS, DISCIPLINES

Editeurs scientifiques:

Jean COPANS

Pascal LABAZEE

Auteurs :

P.LABAZEE - M. LE PAPE - Y. LEBEAU

M. SELIM - E. GREGOIRE - R. CABANES

Hors-Thème:

A.I.NDIAYE et B. TIDJANI - A.MARYNZCAK

UR : Savoirs et Pouvoirs

Département SUD - ORSTOM

72, route d'Aulnay 93143 - BONDY Cedex - Tél. : 48 02 56 17